

Note d'information n° DGS/PP2/DGOS/PF2/2017/29 du 27 janvier 2017 relative aux règles de prescription et de délivrance des médicaments contenant de l'acide valproïque et ses dérivés

27/01/2017

Cette note a pour objet de rappeler les conditions de prescription et de délivrance nationales (CPD) des spécialités à base d'acide valproïque et ses dérivés que les prescripteurs et dispensateurs doivent respecter en cas de prescription chez les filles, les adolescentes, les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes concernées par ces traitements.

Il est précisé que les enfants exposés in utero à l'acide valproïque (et ses dérivés) ont environ 10% de risque de malformations congénitales et 30 à 40% de risque de troubles neurodéveloppementaux. Une restriction de la prescription chez les patientes a donc été décidée au niveau européen et s'applique en France.